

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 13-000263 / 53366869  
SRO-Kundig SA Arts graphiques et communications, 1290 Versoix  
Productions d'imprimés sur les lignes Heidelberg 10 couleurs et  
Heidelberg 12 couleurs  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 H  
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)
- 13-000419 / 64282577  
Del West (Europe) SA, 1852 Roche VD  
Production: secteur tournage, fraisage, rectification, revêtements.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
19 H  
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 13-000318 / 42448755  
Soc. Coop. Migros Genève Direction – Administration, 1227 Carouge GE  
Disposition transport  
Besoin particulier de consommation  
2 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 13-000317 / 42448755  
Soc. Coop. Migros Genève Direction – Administration, 1227 Carouge GE  
Chef équipe Train/Chauffeur  
Besoin particulier de consommation  
2 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 13-000387 / 557263  
Nestec SA, centre de recherche, 1000 Lausanne 26  
Dpt Animalerie, dpt Unité métabolique, dpt Services généraux, dtp Food science  
& technology, dpt Nutrition & Health, dpt Bio Analytical science.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
15 H, 15 F  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement avec modification)

- 13-000425 / 52004162  
BASF Pharma (Evionnaz) SA, 1902 Evionnaz  
Secteurs: production et finition, laboratoires QC / Pilot\_Kilolab  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
133 H, 17 F  
01.08.2012–31.05.2013 (Modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 13-000316 / 42448755  
Soc. Coop. Migros Genève Direction – Administration, 1227 Carouge GE  
Commissionnement  
Besoin particulier de consommation  
17 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-000319 / 42448755  
Soc. Coop. Migros Genève Direction – Administration, 1227 Carouge GE  
Services techniques  
Besoin particulier de consommation  
9 H  
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-000244 / 42036986  
PATEK PHILIPPE SA GENEVE Fabrique d'horlogerie, 1228 Plan-les-Ouates  
Interventions lors de pannes techniques des équipements de production.  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
3 H  
01.01.2013–31.12.2015 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 13-000398 / 78455872  
Nestlé Institute of Health Sciences SA NIHS Lausanne, 1015 Lausanne  
Cell Biology core, Stem Cells group  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
2 H, 2 F  
01.01.2013–31.12.2015 (Nouveau permis)

- 13-000242 / 45795777  
GI SA, 1920 Martigny  
Atelier de galvanisation  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
2 H  
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)
- 13-000405 / 42036986  
PATEK PHILIPPE SA GENEVE Fabrique d'horlogerie, 1228 Plan-les-Ouates  
Ateliers de fabrication de pièces d'horlogerie (division fabrication des composants).  
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques  
3 H  
01.02.2013–31.01.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

26 février 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail